

# LETTRÉ D'INFORMATION DSDEN DE L'ARDÈCHE

Année scolaire 2021-2022

## GESTION DES CAS CONFIRMÉS POUR LES ÉLÈVES EN PRIMAIRE

MISE À JOUR FAQ DU 26 NOVEMBRE 2021



I) Dès que le directeur a connaissance de la présence d'un cas confirmé, il informe IMMÉDIATEMENT la cellule COVID de la DSDEN qui fera le lien avec l'IA-DASEN, l'ARS et la CPAM :

→ Il adresse un mail à l'adresse : [covid07@ac-grenoble.fr](mailto:covid07@ac-grenoble.fr)

→ S'il a besoin de conseils il appelle le 04.75.66.93.25 ou le 04.26.53.80.61

Il transmet par mail les informations sur le cas confirmé (Cas 0) et **précise un numéro de téléphone où il peut être joignable rapidement (portable ou ligne directe)**

Nom/ Prénom/ date de naissance/ classe / nombre d'enfants dans la classe

Numéro de téléphone des responsables légaux/adresse postale et mail

Symptomatique : oui – non Si oui : date d'apparition des symptômes

Date du test / Date du dernier contact école

→ Retour à l'école du cas confirmé : sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrières et du port rigoureux du masque et **sans test de sortie d'isolement**

L'élève est symptomatique : **10 jours** à partir de la date du début des symptômes avec absence de fièvre au 10<sup>ème</sup> jour. Si fièvre au 10<sup>ème</sup> jour, l'isolement se poursuit jusqu'à 48h après la disparition des symptômes

L'élève est asymptomatique : **10 jours** à partir du prélèvement positif

II) Comment identifier un cas contact à l'école ?

Si le cas confirmé est symptomatique, il est contagieux 48h avant le début des signes.

Si le cas confirmé est asymptomatique, il est contagieux 7 jours avant la date du test positif.

### CAS CONFIRMÉ ELEVÉS : Identification des cas contacts:

• **Dans la classe** : l'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves implique que **tous les élèves de la classe deviennent cas contacts école** .

Conséquence = **SUSPENSION DE L'ACCUEIL**, la classe est ouverte pour tous les élèves présentant un tests PCR (nasopharyngé ou salivaire) ou antigénique négatif.

Il est recommandé de faire un 2<sup>ème</sup> test 7 jours après le dernier contact avec la personne positive (non obligatoire).

• **Dans l'école ou dans une autre classe** : en l'absence de port de masque si l'élève positif est en contact à moins de 2 mètres avec d'autres élèves, ou un adulte de l'école, dans un espace clos, ceux-ci deviennent cas contacts école (et le point ci-dessus s'applique de la même manière)

### CAS CONFIRMÉ ADULTES :

• Dès lors qu'il porte un masque fourni par l'éducation nationale grand public de catégorie 1, les élèves ne sont pas considérés comme cas contacts.

Conséquence = **PAS DE TEST OBLIGATOIRE**

III) Le/la directeur (-trice) prévient immédiatement les familles de tous les contacts école (dans la classe et hors de la classe) pour qu'elles viennent récupérer les enfants et transmet aux parents le courrier « Suspension de l'accueil 1er degré » (envoi / remis en main propre) ; ce courrier vaut prescription d'isolement et autorisation d'absence pour l'employeur (pour les parents qui ne peuvent pas télétravailler).

**! il prévient aussi son IEN**, qui lui-même informera la mairie de la suspension de l'accueil de la classe.

→ Retour à l'école des « cas contact école » :

• **L'élève a un test négatif** : il peut revenir à l'école avec son résultat de test (ne pas garder de copie au sein de l'établissement)

• **L'élève a un test positif** : Il prend le statut de cas confirmé et **doit s'isoler 10 jours** (aux premiers symptômes ou à la date du test si asymptomatique)

• **L'élève ne se fait pas tester**: Il est isolé pendant **7 jours** après le dernier contact avec le cas confirmé et revient s'il ne présente pas de symptômes évocateurs du covid-19 (sans obligation de test)

**L'élève ayant contracté la COVID-19 depuis moins de 2 mois n'a pas besoin d'être isolé, ni testé.**

→ Retour à l'école des « cas contact foyer (qui vit avec un cas positif) » : 7 jours après la guérison du cas confirmé (10 jours après apparition des symptômes ou après la date du test si asymptomatique) soit **17 jours**.

Le/la directeur (-trice) informe tous les personnels et toutes les familles de la situation (proposition de courrier d'information générale suite à l'annonce cas de Covid 1<sup>er</sup> degré pour les parents) : [ICI](#)

### APPARITION DE 3 CAS POSITIFS DANS LA MÊME CLASSE SUR UNE PÉRIODE DE 7 JOURS :

→ **Dans le 1<sup>er</sup> degré** : tous les élèves sont contacts et doivent s'isoler pour une durée de **7 jours** (sans obligation de test au retour d'isolement mais conseillé).

Le/la directeur(-trice) remet aux familles le courrier de fermeture de classe : [ICI](#)

**LES FERMETURES DE CLASSES DOIVENT TOUJOURS ÊTRE VALIDÉES PAR L'IA-DASEN EN LIEN AVEC LA CELLULE COVID**